

## BREVES HEBDOMADAIRES

## CHINE CONTINENTALE

**CONJONCTURE** ([ici](#))

**Crédits et masse monétaire :** la croissance du financement à l'économie (TSF) se stabilise à +10,7% en janvier, principalement due à l'émission anticipée des special purpose bonds des collectivités ; la croissance de M2 fléchit à +8,4% (g.a.)

**ECONOMIE GENERALE** ([ici](#))

**Economie :** mesures de soutien durant l'épidémie de "COVID-19"

**ECHANGES ET POLITIQUE COMMERCIALE** ([ici](#))

**Relation US-Chine:** le gouvernement chinois annonce des nouvelles exemptions tarifaires pour certains produits américains

**Relation US-Chine:** le gouvernement américain annonce du « progrès » dans la mise en œuvre du volet agricole du deal phase 1

**CLIMAT DES AFFAIRES** ([ici](#))

**COVID-19 :** la EUCCC et l'AmCham publient les résultats des sondages sur l'impact sur les entreprises

**COVID-19:** le ministère du Commerce annonce des mesures de soutien aux petites et moyennes entreprises exportatrices

**INDUSTRIE ET NUMERIQUE** ([ici](#))

**Politique industrielle :** le MIIT annonce de nouvelles mesures et évoque le suivi personnalisé de « 51 grandes entreprises »

**Économie numérique:** la Cyberspace Administration of China durcit sa politique de régulation du contenu des plateformes

**Innovation :** face aux critiques, le système d'innovation chinois se réforme

**Economie numérique:** le MIIT appelle à utiliser les technologies numériques afin d'accélérer la reprise de la production et de l'emploi

**Télécommunications :** Huawei annonce l'implantation prochaine d'une usine en France

**Matières premières :** l'épidémie de COVID-19 impacte l'industrie sidérurgique chinoise, qui accumule les stocks

**DEVELOPPEMENT DURABLE, ENERGIE ET TRANSPORTS** ([ici](#))

**Transport aérien :** IATA et les compagnies estiment les pertes liées à l'épidémie de COVID-19 en Chine

**Energie :** State Grid réduit la facture d'électricité des entreprises de 48,9 Mds CNY

**Transports :** l'opérateur ferroviaire China Railway communique sur le bilan de la fréquentation des trains au cours de la période du Nouvel an chinois

**Développement durable :** l'Assemblée nationale populaire procède à l'interdiction complète du commerce illégal et de la consommation d'animaux sauvages via une mesure d'urgence

## HONG KONG ET MACAO ([ici](#))

**Gestion de l'épidémie :** *reprise progressive des services publics à Hong Kong et Macao à partir du 1er mars*

**Budget :** *le gouvernement hongkongais présente un projet de budget 2020-21 en déficit, pour la première fois depuis 15 ans*

**Bourse :** *la bourse de Hong Kong est en légère baisse cette semaine de 2,1% au plus bas depuis le début de l'épidémie de coronavirus*

**Croissance :** *prévisions dégradées pour Hong Kong en 2020, entre -1,5% et 0,5%*

**Aérien :** *75% des 33 300 employés de Cathay Pacific participent à son plan de sauvegarde*

**Commerce extérieur :** *en janvier 2020, exportations et importations totales de marchandises de Hong Kong ont reculé de 22,7% et 16,4% respectivement.*

## TAIWAN ([ici](#))

**Impact du Coronavirus :** *chute de la bourse à Taiwan*

**Plan de stimulus :** *60 Md de budget spécial déployé pour faire face à l'impact du coronavirus*

**Gel du prix de l'électricité :** *l'industrie soulagée*

## CONJONCTURE

**Crédits et masse monétaire : la croissance du financement à l'économie (TSF) se stabilise à +10,7% en janvier, principalement due à l'émission anticipée des *special purpose bonds* des collectivités ; la croissance de M2 fléchit à +8,4% (g.a.)**

La croissance de l'agrégat de financement à l'économie réelle hors autorités publiques (« Total social financing », TSF), publié par les autorités se stabilise à 10,7% en janvier. Cette stabilisation s'explique principalement par l'émission anticipée des *special purpose bonds* des collectivités (1000 Mds RMB) annoncée en novembre 2019 (la croissance des obligations gouvernementales s'établit à +16% contre +14,3% en décembre). En outre, les nouveaux prêts bancaires aux entreprises augmentent (la réduction du ratio des réserves obligatoires par la PBoC au début janvier et la préparation de production pour le nouvel an chinois anticipé par les entreprises) alors que les prêts bancaires aux ménages à court terme ont nettement diminué en janvier.

La croissance des dépôts bancaires ralentit à +8,3% (g.a.) à fin janvier, contre +8,7% en décembre.

Par ailleurs, la croissance de l'agrégat de masse monétaire M2 fléchit à +8,4% (g.a.) contre +8,6% fin décembre.

*Retour au sommaire ([ici](#))*

## ECONOMIE GENERALE

### Economie : mesures de soutien durant l'épidémie de "COVID-19"

Suite à la réunion du Conseil des affaires d'Etat du 25 février, la Chine mettra en œuvre une série de « politiques financières », notamment en encourageant les institutions financières à différer à titre provisionnel les remboursements du principal des prêts des micro, petites et moyennes entreprises. En outre, les versements des intérêts peuvent être différés jusqu'au 30 juin, sans pénalités. Cette politique s'appliquera à tous les types d'entreprises dans le Hubei. Par ailleurs, les quotas des programmes de *re-lending* et de *re-discount* (la PBoC accorde des crédits bon marché aux banques qui les dirigent par la suite vers des entreprises désignées, notamment les entreprises « stratégiques » en lien avec la prévention et le contrôle de l'épidémie) seront augmentés de 500 Mds RMB (100Mds RMB de *refinancing* pour les agriculteurs, 300Mds RMB de *refinancing* pour les PME et 100Mds RMB de *rediscount* pour les agriculteurs). La majorité de ces nouveaux fonds sera donc destinée aux petites et moyennes banques pour qu'elles puissent renforcer le soutien au crédit des micro, petites et moyennes entreprises. Le coût moyen de ce financement est aujourd'hui annoncé à 1,28% (le Conseil des affaires d'Etat avait demandé à ce que le coût moyen de financement par ce canal soit inférieur à 1,6% début février, au lancement du programme). En outre, le taux de refinancement (*re-lending rate*) ciblant les zones agricoles sera abaissé de 25 pbb à 2,5%.

Le Conseil des affaires d'Etat souligne que, d'ici fin juin, les banques « locales » (*urban, rural commercial banks* et les *rural credit cooperatives*) qui émettent des prêts inclusifs à destination des micro et petites entreprises à des taux qui ne sont pas supérieurs de plus de 50 pbb par rapport au Loan Prime Rate (LPR) pourront recevoir des fonds de refinancement (*re-lending funds*, toujours dans le cadre de ce programme) dont le montant égalera les montants prêtés.

Le Conseil des affaires d'Etat a également encouragé les grandes banques commerciales d'Etat à augmenter leurs prêts à destination des micros et petites entreprises (les prêts inclusifs seront augmentés d'au moins 30% par rapport à l'année dernière). En outre les *policy banks* augmenteront le quota de *special credit* à des taux d'intérêt préférentiels pour les micro, petites et moyennes entreprises de 350 Mds RMB.

Des « orientations » (*guidance*) seront également données pour accorder des prêts à des taux d'intérêts faibles pour les commerçants individuels (*household businesses*). Selon le Premier ministre, ces commerçants individuels emploieraient plus de 200 M de personnes.

Li Keqiang a réaffirmé que seulement une petite partie des micro, petites et moyennes entreprises avaient repris leurs opérations, alors qu'elles fournissent un nombre important d'emplois. Des efforts supplémentaires doivent être effectués dans la province du Hubei.

Du 1er mars à fin mai, les petits contribuables (*small-scale taxpayers*, commerçants individuels) de la province du Hubei seront exonérés de TVA. Le taux de prélèvement dans les autres régions sera abaissé de 3% à 1%

Les propriétaires seront encouragés à abaisser les loyers pour les commerçants individuels (*individuel business*) en tirant profit de l'exemption de la taxe sur l'utilisation des terrains (*land use tax*) et autres politiques de soutien.

Le MOF a déclaré que le gouvernement central et les gouvernements provinciaux avaient attribué 99,5 milliards de yuans pour le fonds de prévention COVID-19.

A partir de février 2020, toutes les provinces, régions autonomes, municipalités peuvent — en fonction du « statut opérationnel du fonds d'assurance sociale, des besoins pratiques et en s'assurant de l'équilibre à moyen et long terme entre revenus et dépenses du fonds d'assurance social » — réduire de moitié les cotisations à l'assurance maladie des employés actuellement payées par les entreprises pendant 5 mois. Pour les provinces où le solde est suffisant pour couvrir les paiements pendant plus de 6 mois, les contributions peuvent être réduites de moitié. Dans les provinces où les paiements ne peuvent être couverts pendant 6 mois, la réduction de la cotisation à l'assurance maladie sera à la discrétion de la province. En outre, la politique permettant de différer les paiements des cotisations, jusqu'à six mois, est maintenue. En outre, les autorités locales doivent s'assurer que ces réductions et ces délais de paiements n'impacte pas le droit des employés de bénéficier de ces prestations d'assurance pour la période en cours.

A partir de février 2020, toutes les provinces, régions autonomes, municipalités — en fonction de la situation sanitaire et en prenant en compte l'équilibre du fonds d'assurance sociale — peuvent exempter les micro, petites et moyennes entreprises de payer leurs contributions aux trois types d'assurance sociale (*employers' contributions to the old-age pension, unemployment and workplace safety insurance plans*), actuellement payées par les employeurs, pour une période de 5 mois. Pour les grandes entreprises et « autres entités » (sauf les institutions publiques et organismes gouvernementaux), les contributions peuvent être réduites de moitié pour une période de 3 mois. La province du Hubei peut exempter tout type d'entreprise (sauf les organismes gouvernementaux et institutions publiques) du paiement de ces contributions pour une période de 5 mois. Les entreprises en « grandes difficultés » à cause de l'épidémie peuvent différer le paiement de leurs contributions (jusqu'à 6 mois).

*Retour au sommaire ([ici](#))*

## ECHANGES ET POLITIQUE COMMERCIALE

### **Relation US-Chine: Le gouvernement chinois annonce des nouvelles exemptions tarifaires pour certains produits américains**

La Commission en charge des tarifs douaniers sous le Conseil des Affaires d'Etat a publié, le 21 février, un communiqué annonçant une nouvelle exemption des tarifs additionnels imposés sur certains produits américains comme contre-mesures de la Section 301; une première série d'exemptions tarifaires avait été annoncée le 18 février (voir brèves de la semaine du 17 février).

Selon ce communiqué, pour 55 produits importés des Etats-Unis, dont des lasers et des composants pour le pilotage automatique des avions, les tarifs déjà collectés (depuis septembre 2018) pourront être remboursés. Les entreprises concernées devront faire une demande auprès des autorités douanières dans un délai de six mois. Pour 10 produits importés des Etats-Unis dont certains appareils de l'assistance ventilatoire, les tarifs déjà collectés ne seront pas remboursés.

Cette exemption durera un an entre le 28 février 2020 et le 27 février 2021.

### **Relation US-Chine: le gouvernement américain annonce du «progrès» dans la mise en œuvre du volet agricole du deal phase 1**

Le 25 février, le département de l'Agriculture des États-Unis (USDA) et le Bureau du représentant américain au commerce (USTR) ont conjointement issu un communiqué annonçant du «progrès» sur la mise en œuvre du volet agricole du deal phase 1 signé entre la Chine et les États-Unis le 15 janvier dernier.

Le communiqué reconnaît certaines actions récemment entreprises par la Chine afin de respecter ses engagements :

- signature d'un protocole permettant l'importation de pommes de terre fraîches en provenance des États-Unis;
- levée de l'interdiction d'importations de produits de volaille (y compris les aliments pour animaux de compagnie contenant de la volaille);
- levée des restrictions sur les importations d'aliments pour animaux de compagnie contenant des protéines issues de ruminants ;
- élargissement de la liste des entreprises américaines autorisées à exporter vers la Chine des protéines animales, des aliments pour animaux de compagnie, de suif pour l'usage industriel et des produits laitiers, y compris le lait infantile;
- élargissement de la liste des additifs alimentaires pour animaux pouvant être exportés vers la Chine; et
- élargissement de la liste des produits de la mer américains-pouvant être exportés vers la Chine.

Par ailleurs, l'administration américaine se félicite que la Chine ait récemment allégé ses droits de douanes sur les importations en provenance des États-Unis :

- exemption des tarifs additionnels sur 696 produits importés des États-Unis à partir du 2 mars (voir brèves de la semaine du 17 février); et
- baisse des droits de douane additionnels sur 29 Mds USD des produits américains à partir du 14 février (voir brèves des semaines du 3 et 10 février).



*“President Trump and this Administration negotiated a strong trade agreement with China that promises significant benefits for American agriculture. We look forward to realizing these benefits this year and are encouraged by progress made last week. We fully expect compliance with all elements of the deal;”* Sonny Perdue, Secrétaire à l’Agriculture des Etats-Unis.

*“President Trump signed the Phase One agreement a little more than a month ago and we are already seeing positive results. Under the President’s leadership, we will ensure the agreement is strictly enforced for the benefit of our workers, farmers, ranchers and businesses;”* Robert Lighthizer, USTR.

Pour rappel, l’accord *phase 1* prévoit que, au cours des deux années à venir, la Chine augmente de 32 Mds USD ses importations de biens agricoles américains (par rapport aux montants importés en 2017 ; voir les brèves de la semaine du 13 janvier).

[Lire le communiqué sur le site de l’USTR](#)

[Retour au sommaire \(ici\)](#)

## CLIMAT DES AFFAIRES

### COVID-19 : La EUCCC et l'AmCham publient les résultats des sondages sur l'impact du Covid-19 sur les entreprises

La **Chambre de Commerce de l'Union européenne en Chine** (EUCCC) et la Chambre de Commerce allemande ont conjointement publié les résultats d'un sondage mené auprès de 577 entreprises concernant l'impact du COVID-19 sur l'environnement des affaires.

La EUCC résume : « *Les résultats montrent que l'impact de l'épidémie de COVID-19 a été sévère dans l'ensemble, chaque personne interrogée ayant subi les conséquences à des degrés divers, et étant soumise à des restrictions et à des réglementations souvent contradictoires. De nombreuses entreprises qui ont été autorisées à rouvrir ne disposent pas des intrants/du personnel nécessaires pour reprendre pleinement leurs activités, ni des clients pour acheter leurs biens/services, ni des moyens de déplacer les biens et les personnes afin de répondre à la demande.* »

Les principaux résultats du sondage sont les suivants :

- Près de 90 % des entreprises interrogées font état d'un impact « moyen » à « élevé », tandis que la moitié d'entre elles prévoient d'abaisser leurs objectifs annuels.
- Près de la moitié des répondants prévoient une baisse à deux chiffres des recettes pour le premier semestre 2020, et un quart à une baisse de plus de 20 %.
- Parmi les principaux défis à relever, sont cités l'imprévisibilité des règles, les demandes de quarantaine restrictives et les conditions préalables étendues pour la reprise de l'activité.
- La moitié des personnes interrogées sont confrontées à des règles incohérentes appliquées dans différentes juridictions et à différents échelons administratifs, pouvant changer fréquemment, souvent à courte échéance. Par exemple, les livraisons peuvent être soumises à de multiples restrictions lors du passage dans les provinces, les villes et même les districts.

La **Chambre de Commerce américaine** (AmCham) a également effectué un sondage auprès de 169 entreprises américaines :

- Les perturbations liées aux voyages et la baisse de productivité du personnel constituent les défis les plus importants pour les entreprises membres ; près d'un tiers des répondants sont confrontés à une augmentation des coûts et à une réduction significative des revenus.
- Alors que plus de la moitié des personnes interrogées déclarent qu'il est trop tôt pour déterminer le coût estimé des retards, environ 10 % indiquent qu'elles perdent au moins un demi-million de RMB par jour. 43 % des entreprises interrogées déclarent qu'il est trop tôt pour déterminer l'impact de COVID-19 sur la croissance du marché de leur industrie prévue pour 2020 ; 48% s'attendent à un certain niveau de diminution.
- La moitié des répondants estiment qu'il est trop tôt pour déterminer l'impact sur les investissements prévus ; près d'un quart déclarent qu'ils maintiendront les niveaux d'investissement prévus précédemment. 40 % révisent les budgets annuels et 33 % réduisent les coûts.
- 94% des entreprises interrogées ont mis en œuvre une politique de travail à domicile ; une majorité signalant une baisse de la productivité. Plus de la moitié des répondants accordent la priorité à la sécurité du personnel plutôt qu'aux performances de l'entreprise.



-Plus de la moitié des entreprises interrogées espèrent que le gouvernement américain assouplira les restrictions sur les voyages aux États-Unis ; une majorité d'entre elles souhaitent obtenir de plus amples informations - tant sur la mise en œuvre de la phase I de l'accord commercial que sur les politiques commerciales liées au COVID-19.

-Près de la moitié des entreprises interrogées espèrent que le gouvernement chinois accordera des allègements fiscaux pour aider les entreprises étrangères ; en outre, plus d'un tiers souhaitent des politiques publiques claires et cohérentes. 35 % demandent que la transparence soit une priorité.

### **COVID-19: Le ministère du Commerce annonce des mesures de soutien aux petites et moyennes entreprises exportatrices**

Le ministère du Commerce (MofCom) et le China Export & Credit Insurance Corporation (Sinosure) ont annoncé le 21 février des mesures de soutien aux petites et moyennes entreprises exportatrices :

- extension de la couverture de l'assurance de court-terme ;
- création d'un *fast-track* pour le remboursement aux exportateurs;
- baisse des frais et autorisation d'un délai supplémentaire pour les exportateurs;
- augmentation du volume de financements disponibles

Sur 7 000 exportateurs sondés, plus de 90 % ont été pénalisés par l'épidémie COVID-19.



## INDUSTRIE ET NUMERIQUE

### Politique industrielle : le MIIT annonce de nouvelles mesures et évoque le suivi personnalisé de « 51 grandes entreprises »

A l'issue de la conférence de presse du Conseil des affaires de l'État du 25 février portant sur la lutte contre l'épidémie de coronavirus, Shu Zhaohui, inspecteur de la direction des politiques industrielles et de la réglementation du Ministère de l'industrie et des technologies de l'information (MIIT), a [déclaré](#) que son ministère réalisait une veille quotidienne sur les chaînes d'approvisionnement de 51 grandes entreprises dans les secteurs suivants : équipements médicaux, produits laitiers, automobile, construction navale, équipements électriques, électronique, etc. (25 sous-secteurs au total). Selon M. Shu Zhaohui, des directives auraient été envoyées aux localités (25 au total) où sont implantés les fournisseurs (938 au total) de ces entreprises afin qu'ils bénéficient de mesures personnalisées en matière de logistique, de main d'œuvre et d'approvisionnement ; un soutien financier et fiscal leur serait également prodigué. L'objectif recherché est une reprise rapide et aussi complète que possible de l'activité.

Le même jour, le MIIT a également promulgué des « [avis directeurs](#) visant à stimuler de manière ordonnée la reprise du travail et de la production dans les entreprises industrielles et de télécommunications ». Outre la continuité de l'approvisionnement en équipements de protection sanitaire et un soutien aux efforts de prévention au sein des entreprises, les « avis directeurs » évoquent l'élargissement des mesures de soutien aux PME déjà décrétées le [9 février](#) dans les domaines de la fiscalité, du financement et de sécurité sociale notamment. Le document dessine également les contours d'une reprise séquentielle en fonction des secteurs :

- les entreprises produisant des biens de première nécessité (engrais, machines et équipements agricoles, alimentation, etc.) doivent reprendre l'activité aussi rapidement que possible ; les plateformes de vente et de mise en relation en ligne peuvent être mobilisées à cet effet ;
- les entreprises des secteurs clefs et susceptibles d'avoir des effets d'entraînement doivent être « *soutenus en priorité* » : automobile, électronique, construction navale, aéronautique, équipements électriques, machines-outils, etc.
- pour leur part, les secteurs du photovoltaïque intelligent, des batteries lithium-ion, etc. doivent « *continuer à être soutenus* » ;
- doivent faire l'objet d'un « *soutien important* » les secteurs de la 5G, de l'internet industriel, des semi-conducteurs, des robots industriels, de la fabrication additive, de la fabrication intelligente, des écrans, des véhicules à énergie nouvelle, de l'environnement, etc.

Afin de fluidifier la logistique, le document suggère également de recourir à une approche différenciée selon les lieux et le niveau de risque. L'utilisation de « *moyens numériques* » est encouragée afin de favoriser le retour au bureau des employés (voir brèves du 21 février).

### Économie numérique: la Cyberspace Administration of China durcit sa politique de régulation du contenu des plateformes

Après avoir initié une consultation en septembre 2019 ([voir brèves du 9 septembre 2019](#)), la Cyberspace Administration of China (CAC) a publié le 20 décembre la « régulation relative à la gouvernance de l'écosystème des réseaux d'information » qui sera mise en application dès le 1<sup>er</sup> mars

2020 et sera l'une des bases juridiques de la régulation des contenus de l'internet chinois. Les plateformes de contenu sont responsables des informations que les internautes diffusent par leur intermédiaire et doivent rapporter toute violation et prendre des mesures appropriées. Parmi les principaux points saillants :

- article 4 : les producteurs de contenu doivent respecter la loi et ne pas nuire aux intérêts de l'Etat ni aux intérêts légaux des autres personnes ;
- article 5 : ils doivent encourager la propagation de contenu relatif à la « pensée de Xi Jinping pour un socialisme d'une nouvelle ère aux caractéristiques chinoises », permettant « d'expliquer les particularités de la voie, de la culture et du système socialiste chinois » ou encore visant à « augmenter l'influence internationale de la Chine et montrer au monde une Chine véridique » ;
- article 6 : les contenus interdits concernent notamment ceux s'opposant aux valeurs fondamentales de la constitution chinoise, divulguant des secrets d'Etat, mettant en danger la sécurité nationale mais aussi les propos discréditant les « héros » et les « martyrs » de la nation chinoise, ou remettant en cause l'unité de la nation chinoise ;
- article 7 : les plateformes doivent prendre des mesures pour éviter la propagation d'informations à scandale, vulgaire, voire « dont le titre de l'article n'est pas conforme à son contenu ».

Ces nouvelles règles de censure reprennent en partie des éléments déjà existant dans le système chinois. La volonté de promouvoir le contenu à connotation patriotique semble néanmoins être une nouveauté, de même que la volonté de restreindre la diffusion de contenu sensationnaliste et l'interdiction explicite de « commenter de façon erronée sur les catastrophes naturelles et autres accidents majeurs » (article 7).

Ces derniers éléments résonnent particulièrement dans le contexte du resserrement de la censure sur les réseaux sociaux chinois ces dernières semaines, le Parti Communiste collaborant avec Tencent pour réprimer les « rumeurs », mais aussi les critiques, concernant sa gestion de l'épidémie de COVID-19. Cette semaine, le jeu Plague, dont le but est de simuler l'expansion mondiale d'une épidémie, [a été retiré des App stores chinois](#) sur demande de la CAC : son contenu était considéré comme illégal.

[Lire la « régulation relative à la gouvernance de l'écosystème des réseaux d'information » \(en chinois\)](#)

### **Economie numérique: le MIIT appelle à utiliser les technologies numériques afin d'accélérer la reprise de la production et de l'emploi**

Dans une [circulaire](#) rendue publique le 19 février 2020, le MIIT appelle à avoir davantage recours aux technologies numériques « de nouvelle génération » afin de lutter contre l'épidémie de coronavirus et de faciliter la reprise de la production et de l'emploi. Le *big data*, le *cloud computing* et l'IA doivent ainsi notamment être mis à contribution afin de tracer l'origine des nouvelles contaminations, suivre les personnes contaminées et régir l'accès à l'espace public et aux « communautés » résidentielles. En matière industrielle, le MIIT appelle à approfondir certaines tendances déjà en cours : internet industriel, automatisation des chaînes de production, *home office*, etc. Le texte ne propose toutefois aucune mesure de soutien spécifique.

Si l'épidémie a généré un recours accru aux plateformes de e-commerce, au télétravail et à l'enseignement à distance, la crise a également été l'occasion de lever une partie des illusions sur l'état d'avancement du numérique chinois. À titre d'exemple : fin mars 2019, Gao Fu, directeur du *Chinese*

Centre for Disease Control and Prevention déclarait encore que la Chine pourrait prévenir une pandémie dans le cas d'un nouvel épisode similaire au SRAS de 2003 grâce à l'analyse massive de données, par exemple issues des trajets en train ou des positions des personnes proches du foyer de l'épidémie.

La volonté de recourir à des moyens technologiques pour tracer la propagation du virus a également donné lieu à quelques [excès de zèle](#). Alors que de nombreux gouvernements locaux ont été tentés d'intégrer le comportement de leurs citoyens à l'occasion de l'épidémie (réalisation ou non de dons, stockage de masques, dissimulation de symptômes) au système de « crédit social » mis en œuvre dans leurs circonscriptions, la NDRC a ainsi rappelé que « *la construction du système de crédit social doit se faire de manière rationnelle et appropriée* ».

### **Innovation : face aux critiques, le système d'innovation chinois se réforme**

Fin février, le Ministère pour la Science et la Technologie (MOST) et le Ministère de l'Éducation (MOE) ont annoncé de nouvelles règles pour l'évaluation des chercheurs. Celle-ci ne sera plus basée sur le volume de publications (indice SCI) dans les journaux internationaux mais sur l'innovation, la contribution à la société ou à l'économie ou encore l'originalité par rapport aux recherches étrangères. Cette annonce fait suite à la publication par le Comité central du PCC en juillet 2018 d'« opinions » visant à prendre davantage compte de la qualité et de l'impact de la recherche elle-même ; l'évaluation par les pairs, y compris au niveau international, étant également encouragée. Alors que le système SCI était utilisé comme l'un des principaux critères dans le monde académique chinois, déterminant l'attribution de bourses, de postes (et indirectement le classement des universités), celui-ci était critiqué car ne promouvant pas assez le contenu qualitatif et innovant. Cette vision utilitariste de la science, illustrée par la prise en compte de la valeur économique comme critère technique, s'inscrit dans le cadre de la réforme du système chinois d'innovation [initiée en 2014](#). Celle-ci vise à créer une base scientifique permettant de faire de la Chine la nation la plus avancée scientifiquement au monde à l'horizon 2050.

L'épidémie de COVID-19 a cependant pu accélérer sa mise en œuvre suite à des critiques sur l'incapacité des scientifiques chinois à identifier des solutions techniques pour contenir le virus au-delà des quarantaines, et ce malgré deux mois d'analyses génétiques du virus.

[Lire la notification sur l'utilisation appropriée des indices SCI et autres critères pour l'évaluation académique \(en chinois\)](#)

### **Télécommunications : Huawei annonce l'implantation prochaine d'une usine en France**

Le 27 février, Huawei, a annoncé l'implantation prochaine, en France (où le leader chinois des équipements de télécommunications possède actuellement cinq centres de R&D et fournit notamment Bouygues et SFR), de sa première usine de production hors de Chine. Cette usine de 500 employés mais « hautement automatisée » serait dans un premier temps dédiée à la fabrication d'équipements radio dédiés aux réseaux 4G et 5 G de l'ensemble du marché européen. Le montant de l'investissement initial est estimé à 200 M EUR et la valeur ajoutée annuelle issue de l'usine devra atteindre 1 Md EUR. Le choix du lieu de l'implantation, en revanche, n'a pas encore été arrêté par le groupe.

En mai 2019, il avait été rapporté que l'entreprise chinoise projetait la construction d'une usine dans le village de Sawston, à quelques kilomètres de Cambridge (Grande-Bretagne) qui serait dédiée à la

recherche et au développement de puces optiques dédiées aux réseaux à large bande passante. L'information n'avait pas été confirmée par le groupe, mais son fondateur, Ren Zhengfei, avait mentionné lors de son [entretien avec la BBC](#), en février 2019, l'acquisition récente d'un terrain de 500 acres dans le comté de Cambridge. Le leader mondial des architectures dédiées à la conception de semi-conducteurs, Arm, est également installé à Cambridge.

Pour rappel : alors que le débit permis par la 5G devrait permettre aux objets d'être connectés avec une très faible latence, augurant d'une nouvelle phase du développement de l'internet (internet industriel), des questions se posent quant à la possibilité que Huawei puisse communiquer certaines informations au gouvernement chinois. Ces questions portent sur l'entreprise Huawei elle-même, groupe non coté dont [l'origine de l'actionnariat est inconnue](#) et dont le fondateur est issu de l'armée. Elles portent également sur l'environnement juridique dans lequel la société évolue : l'article 14 de la Loi chinoise sur le renseignement appelle en effet « *les organisations et citoyens pertinents à fournir le soutien, l'assistance et la coopération nécessaires* » aux services de renseignement chinois. Enfin, l'étendue du soutien financier dont bénéficie l'entreprise fait également débat (selon le [Wall Street Journal](#), Huawei aurait bénéficié de 75 Mds USD de subvention sur vingt ans).

### **Matières premières : l'épidémie de COVID-19 impacte l'industrie sidérurgique chinoise, qui accumule les stocks**

La baisse de l'activité économique et industrielle en Chine ces dernières semaines, due à l'épidémie de COVID-19, impacte fortement le niveau de la demande chinoise en acier. Cette baisse est également causée par les suspensions de nombreux travaux de construction décidées au cas par cas au niveau local, bien qu'un certain nombre de projets considérés comme prioritaires [aient d'ores et déjà repris](#).

De nombreuses usines ont donc dû ajuster leur production à la baisse. Parmi elles, Baowu, numéro deux mondial du secteur, a annoncé le 22 février s'attendre à une baisse de 8% de son niveau de production en février et de 5% (-1 Mt) au premier trimestre 2020, équivalent à un manque à gagner estimé entre 2 et 3 Mds CNY (entre 260 M EUR et 390 M EUR). Cette baisse s'explique en partie par forte implantation du groupe dans le Hubei, où la filiale locale du groupe, Wuhan Iron & Steel, faisait état de 119 cas d'infection au 13 février, ayant causé la mise en quarantaine de 900 employés. D'autres groupes, par exemple [dans le Hebei](#), ont cessé leur production pour mettre en œuvre des travaux de modernisation de leurs capacités de production obsolètes, et souvent polluantes. Selon les données de la China Iron and Steel Association (CISA), 47 unités de production (73 hauts fourneaux) étaient en maintenance ou en production réduite le 21 février, entraînant une baisse de production de fer fondu de journalière équivalent à 210 000 t/j.

À l'inverse, de nombreuses entreprises refusent de mettre à l'arrêt leurs hauts fourneaux par crainte des conséquences sur leurs chiffres d'affaires et sur le taux d'utilisation de leurs capacités. La remise en opération de hauts fourneaux à l'arrêt est en outre une opération coûteuse pour les entreprises sidérurgiques. Par conséquent, le niveau de production en Chine reste supérieur à la demande, ce qui implique une constitution de stocks importante, estimée à 34,3 Mt (record historique) le 20 février selon MySteel.

Le 6 février, les éléments de langage déployés par la CISA, principale organisation du secteur, se voulaient rassurant. La CISA avait [préconisé](#) aux entreprises du secteur : (1) de faire face avec « calme » (沉着应对) ; (2) une analyse rationnelle de la situation (认清形势), anticipant un rebond au second trimestre ; (3) une concentration des forces vives (凝心聚力) afin d'éviter une surproduction et un

effondrement des prix du marché ; (4) une confiance déterminée (坚定信心) dans la résilience de la Chine et du marché. Bien que relativement mesurées et prenant en compte l'adaptation aux fluctuations du marché, ces injonctions résolument optimistes ont pu inciter les entreprises sidérurgiques à accumuler des réserves en prévision d'une future reprise, possiblement alimentée par des projets d'infrastructures. Ces indications ont été confirmées le 23 février par Luo Tiejun, vice-président de la CISA, qui a anticipé une reprise au second trimestre précédée d'une hausse continue des stocks de produits en acier.

Le maintien relatif du cours du minerai de fer, principal intrant dans la production sidérurgique et pour lequel la Chine est largement dépendante des importations, semble corroborer cette hypothèse. De fait, l'indice national de prix des minerais de fer, (62%) s'établissait à 663 (en recul de 8,70% en glissement annuel) au 26 février, un niveau supérieur décembre 2019 à celui de novembre 2019 (641 le 27 novembre). Ces chiffres semblent indiquer un niveau de demande toujours élevé de la part des sidérurgistes chinois, qui ne préfigure donc pas d'un effondrement de la production à court terme.

Pour rappel, la Chine, qui s'est opposée en octobre dernier (voir brèves du 1er novembre) au renouvellement du mandat du forum mondial sur les capacités sidérurgiques (GFSEC), fait régulièrement l'objet de critiques pour ses difficultés à juguler les surcapacités dans des secteurs tels que l'acier, l'aluminium ou le charbon. En 2019, le pays a produit 980 M tonnes d'acier selon la CISA, soit plus de la moitié de la production mondiale. Ce chiffre remet en question l'annonce en 2018 de réduction de 150 M t de surcapacités réalisées depuis 2016.

*Retour au sommaire ([ici](#))*

## DEVELOPPEMENT DURABLE, ENERGIE ET TRANSPORTS

### Transport aérien : IATA et les compagnies estiment les pertes liées à l'épidémie de COVID-19 en Chine

[Dans une étude datant du 20 février](#), IATA propose une nouvelle évaluation des conséquences de l'épidémie en 2020 : pour les transporteurs aériens de la région Asie-Pacifique, diminution de 13 % de la demande de services aériens passagers, soit une contraction de 8,2% par rapport à 2019 (dans la mesure où la croissance dans la région était estimée à 4,8 %), ainsi qu'une perte de recette de l'ordre de 27,8 Mrd USD (dont 12,8 Mrd USD pour les transporteurs chinois sur leur seul marché domestique). Au niveau global, IATA estime les pertes à 29,3 Mrd USD pour l'ensemble des transporteurs. Dans le même temps, les transporteurs européens commencent à évaluer les dommages : Air France KLM s'attend à un moindre résultat d'exploitation compris entre 150 et -200 M EUR entre février et avril 2020. Les deux compagnies ont annoncé des mesures d'économies (gel des embauches, report dépenses non contraintes, etc.) Il en est de même pour Lufthansa (jusqu'à 20% d'économie sur les dépenses sur les fonctions support), et d'autres. Cependant, l'ensemble de ces prévisions se basent sur une hypothèse d'une crise circonscrite au marché chinois. Elles pourraient donc être révisées à la hausse en fonction de l'extension de la crise à d'autres marchés (Europe, Etats-Unis, reste du monde).

IATA parie néanmoins sur une reprise dans les prochains mois. L'organisation table sur un scénario de sortie de crise du COVID-19 qui prendrait la forme d'une courbe en V, comme constatée à l'époque du SRAS. Au niveau macro-économique, l'organisation note que la mise à l'arrêt de la production en Chine a entraîné une baisse de la demande d'hydrocarbure et, partant, des cours mondiaux du pétrole. Pour les transporteurs aériens, cela permettrait une économie compensatoire globale estimée à 13 Mrd USD en 2020. En outre, IATA va s'adresser aux autorités d'aviation civile de la région Asie-Pacifique pour solliciter un « paquet » de mesures en soutien des activités des compagnies aériennes : allègement de la pression fiscale, incitations financières pour la reprise ou l'ouverture de nouvelles liaisons, concertation d'une procédure de préservation des allocations aéroportuaires. Il est évidemment attendu que les éventuelles mesures d'aide au transport aérien que prend ou prendra l'administration de l'aviation civile de Chine (CAAC) soient équitables, et non-discriminatoires vis-à-vis des transporteurs étrangers desservant le marché chinois.

### Energie : *State Grid* réduit la facture d'électricité des entreprises de 48,9 Mds CNY

Suite à une décision de la Commission nationale de développement et de réforme enjoignant aux opérateurs de baisser les coûts de l'électricité à destination des entreprises, l'électricien public *State Grid* a annoncé la réduction des coûts de l'électricité d'environ 48,9 Mds CNY (env. 6,4 Mds EUR).

La mesure profitera à près de 43 millions d'entreprises. 12,5 Mds CNY seront affectés en priorité à 400 000 entreprises dont l'activité a été particulièrement impactée par la crise du COVID-19, soit en les obligeant à l'arrêt total de l'activité, soit au contraire les contraignant à des augmentations de production (notamment pour les entreprises médicales).

La mise en œuvre de cette mesure s'étalera du 1er février au 30 juin.

### Transports : l'opérateur ferroviaire *China Railway* communique sur le bilan de la fréquentation des trains au cours de la période du Nouvel an chinois

Selon l'opérateur national *China Railway*, 210 millions de passagers ont utilisé les lignes de chemin de fer à travers le pays pendant la période du Nouvel an chinois, du 10 janvier au 18 février, en baisse de 48,3% par rapport à 2019.

Au sein de cette période, deux séquences peuvent être distinguées : 168 millions de passagers ont été transportés du 10 janvier au 24 janvier, soit une augmentation de 17,2%. En revanche, après la propagation de la crise du COVID-19, seuls 42,48 millions de passagers ont été transportés sur la séquence du 25 janvier au 18 février, soit une baisse de 83,9% par rapport à l'année précédente.

Par ailleurs, l'entreprise indique avoir traité 118 millions de remboursements entre le 21 janvier et le 18 février pour les chemins de fer à l'échelle nationale.

### **Développement durable : l'Assemblée nationale populaire procède à l'interdiction complète du commerce illégal et de la consommation d'animaux sauvages via une mesure d'urgence**

Le Comité permanent de l'Assemblée nationale populaire (ANP) a approuvé le 24 février l'interdiction complète du commerce illégal et de la consommation d'animaux sauvages. Cette décision qui a valeur juridique et qui est mise en vigueur dès l'approbation a été adoptée par le biais d'une procédure d'urgence qui permet au Comité permanent de l'ANP de compléter et d'améliorer une loi pour réagir à une urgence sociale.

Cette décision interdit la consommation de tout animal sauvage sans distinction, alors que la législation en vigueur ne concernait que la consommation d'espèces sauvages nationales protégées. Le braconnage et le commerce d'animaux sauvages terrestres à fin de consommation sont également interdits. Enfin, la nouvelle législation alourdit les peines encourues pour les contrevenants.

Cependant, des doutes subsistent sur la mise en application de cette nouvelle réglementation, dans un contexte de manque d'information et de mise en œuvre des mesures sanitaires inégale selon les territoires.

Certains experts estiment qu'une mesure plus efficace pourrait être de dresser une liste exclusive des animaux autorisés pour la consommation humaine, en raison de la définition imprécise des animaux sauvages dans la loi. Une telle mesure est déjà envisagée à Shenzhen où les animaux qui ne seront pas mentionnés dans la « liste blanche » dressée par les autorités ne seront pas autorisés à la consommation.

Pour mémoire, les sessions parlementaires plénières (les « liang hui ») l'Assemblée nationale populaire, initialement prévues début mars, ont été reportées *sine die* en raison du COVID-19, obligeant le Comité permanent à passer par cette procédure d'urgence.

Maintenant que cette mesure d'urgence est en vigueur, le Comité permanent de l'ANP va démarrer les procédures de révision de la loi sur la protection des animaux sauvages et d'examen de la motion sur la sécurité biologique.

*Retour au sommaire ([ici](#))*

## HONG KONG et MACAO

### **GESTION DE L'ÉPIDÉMIE : Reprise progressive des services publics à Hong Kong et Macao à partir du 1er mars**

Les autorités de Hong Kong ont annoncé le 27 février la réouverture progressive des services publics et des tribunaux qui étaient tous fermés, à partir du 1er mars, sous condition de mesures de précaution renforcée et restriction des contacts : réunions limitées, port du masque, désinfections régulières des bureaux et espaces communs (ascenseurs, escalator), horaires de travail restreints. Les lieux de loisirs restent fermés, à l'exception des parcours de jogging et certains terrains de tennis en plein air qui rouvriront à partir du 1er mars.

La fermeture des écoles, lycées et universités a été prolongée le 25 février jusqu'au 20 avril.

A Macao, qui a enregistré 10 cas au total dont 7 visiteurs venant de Wuhan (sortis de l'hôpital et retournés en Chine depuis), sans nouvelle contamination depuis le 4 février, la réouverture progressive des hôtels et casinos est autorisée depuis le 20 février mais est très lente faute de visiteurs, la délivrance des visas étant suspendue et le retour des travailleurs de Chine étant conditionné à la présentation d'un certificat médical après une quarantaine de 14 jours. Les services publics reprendront leurs horaires d'ouverture normaux le 1er mars (du 10 au 14 février les administrations ne fournissaient que les services urgents, puis depuis le 17 les services de base). Les mesures de précaution mises en place depuis 2 semaines restent en place : les usagers devront être masqués (le port du masque est obligatoire à Macao depuis le début de la crise) pour entrer dans les locaux administratifs, subir un test de température et présenter un certificat prouvant leur bonne santé.

### **BUDGET : Le gouvernement hongkongais présente un projet de budget 2020-21 en déficit, pour la première fois depuis 15 ans.**

Le Secrétaire aux Finances Paul Chan a présenté le 26 février au Conseil Législatif l'exercice budgétaire 2019-20 et le projet de budget pour l'exercice 2020-21.

Hong Kong enregistre un déficit pour l'exercice 2019-20 estimé à 4,8 Mds USD (contre la prévision d'un excédent de 2,14 Mds USD).

Le projet de budget pour 2020-21 prévoit un déficit de 20,3 Mds USD, (5,6% du PIB) fondé sur une hausse des dépenses de 19,6% à 93,8 Mds USD et une hausse des recettes de 1% à 73,4 Mds USD.

La priorité de l'exercice budgétaire de 2020-21 est la lutte contre le coronavirus, le soutien aux entreprises et à l'emploi, l'amélioration des conditions de vie, la diversification de l'économie et l'innovation.

Le projet inclut des mesures de relance de la consommation de 15,4 Mds, dont 9,1 Mds USD sous la forme d'une allocation ponctuelle à tous les résidents permanents hongkongais de 1 280 USD chacun et 2,4 Mds pour des réductions d'impôt sur le revenu.

Les dépenses récurrentes augmentent de 10% : 55% d'entre elles seront consacrées au social, à l'éducation et à la santé.

### **BOURSE : La bourse de Hong Kong est en légère baisse cette semaine de 2,1% au plus bas depuis le début de l'épidémie de coronavirus.**

Depuis le 17 janvier, début de l'épidémie de coronavirus, l'indice Hang Seng Index HSI a perdu 9,7%. Après un pic à 27 956,60 points le 17 février, il a continué de chuter, -0,2% du 24 février au 27 février.

Le 28 février à l'ouverture, le HSI a perdu 2% à 26249,06 points au plus bas depuis le 4 décembre. Les sous-indices Finance, Utilities, Immobilier, Commerce & Industrie perdent respectivement le 28 février à l'ouverture -1,9%, -0,9%, -2,1% et -2,1%.

A titre d'exemple, HSBC, Standard Chartered et AIA perdent respectivement du 24 février au 28 février à l'ouverture -5,8%, -7,7% et -2,2%. Cathay Pacific et MTR perdent -5,1% et -1,4%. Tencent Holdings, la plus grosse capitalisation du Hong Kong Stock Exchange perd -0,5%. Les titres des propriétaires immobiliers Henderson Land Development, CLP Holdings Limited et CK Hutchison Holdings chutent de -0,8%, -0,2% et -2,3%.

### **CROISSANCE : Prévisions dégradées pour Hong Kong en 2020, entre -1,5% et 0,5%**

En 2019, le PIB de Hong Kong s'est contracté de 1,2% (1ère baisse depuis 2009). Les échanges commerciaux ont baissé de -5,4% en raison du ralentissement de la croissance chinoise et des tensions commerciales sino-américaines tandis que la consommation a diminué de -1,1% et le nombre de visiteurs de -14,2%.

Le gouvernement a annoncé ses prévisions de croissance pour Hong Kong à l'occasion de la présentation du budget 2020 -2021 le 26 février : elles s'établissent entre -1,5 % et + 0,5%. Le gouvernement prévoit une croissance de 2,8% en moyenne par an entre 2021 et 2024.

### **AERIEN : 75% des 33 300 employés de Cathay Pacific participent à son plan de sauvegarde**

Cathay Pacific avait initialement demandé le 5 février à ses 33 000 employés (20 000 à Hong Kong) de prendre jusqu'à trois semaines de congé sans solde du 1er mars au 30 juin. Au 26 février, 25 000 employés ont accepté le plan soit 75% des salariés de la compagnie aérienne.

Sur les 3 800 membres d'équipage de Cathay Pacific et de sa filiale Cathay Dragon, les deux tiers ont opté pour un congé sans solde. En 2003 (épidémie du SRAS) et 2009 (crise des subprimes), la quasi-totalité du personnel avait accepté le plan de sauvegarde mis en place également. L'action Cathay a chuté de 0,8 % le 26 février à cette annonce, pour un quatrième jour consécutif.

Cathay Pacific et ses filiales Cathay Dragon et HK Express ont réduit leur capacité de 40%, avec l'annulation de plus de 60% de leurs vols réguliers chaque semaine. IATA a déclaré le 21 février que la crise sanitaire priverait l'industrie aérienne de 29,3 Mds USD de revenus. Les pertes dans la région Asie-Pacifique s'élèveront à 27,8 Mds USD en 2020, dont 12,8 Mds USD de pertes pour le marché intérieur chinois. Le cours des actions de Cathay Pacific a chuté de 12% depuis le début de l'année

### **COMMERCE EXTERIEUR : En janvier 2020, exportations et importations totales de marchandises de Hong Kong ont reculé de 22,7% et 16,4% respectivement.**

En 2019, les échanges commerciaux de Hong Kong ont chuté de -5,4% à 1 093 Mds USD, la plus forte baisse depuis 2009 : exportations (-4,1% à 574 Mds USD) et importations (-6,5% à 519 Mds USD). Les échanges avec la Chine, son 1er partenaire commercial, ont diminué de -4,6% à 555,2 Mds USD, et ceux avec les Etats-Unis, son 2nd partenaire, de -12,1% à 67,5 Mds.

En janvier 2020, les exportations hongkongaises reculent de -22,7% en glissement annuel à 34,6 Mds USD, après une hausse de 3,3 % en décembre 2019. Les exportations totales vers l'Asie dans son ensemble ont diminué de -21%, en particulier vers la Chine (-21,4%), le Japon (-28,2%), Taïwan (-

21,3%), le Vietnam (-19,7%), Singapour (-18,8%), la Thaïlande (-19,8%) et la Malaisie (-23,6%). Les exportations chutent aussi sur la même période vers les États-Unis (-33%), l'Allemagne (-19,4%) et le Royaume-Uni (-37,4%).

Les importations chutent également, de -16,4% en glissement annuel, pour atteindre 38,5 Mds USD, après une baisse de 1,9 % en décembre 2019. Les importations en provenance de Chine reculent de -25,1%, celles des États-Unis (-16,6%), de Malaisie (-15,1%) et du Japon (-4,9%). Parallèlement, les importations en provenance du Vietnam (+20,5%) et du Royaume-Uni (+14,9%) progressent.

Un déficit commercial de -3,9 Mds USD a été enregistré en janvier 2020.

*Retour au sommaire ([ici](#))*

## TAIWAN

### **IMPACT DU CORONAVIRUS : important retraits des investisseurs étrangers à la bourse à Taiwan**

Les investisseurs étrangers se séparent de leurs titres, environ 33 Mds TWD le 26/02 (1 Md euro) et 150 Mds TWD (4,53 Mds euros) depuis le début de l'année (sur la même période l'année passée, on enregistrait 97,1 Mds TWD de rentrées). Les observateurs estiment qu'il s'agit du plus fort retrait depuis août 2007, il vise essentiellement les valeurs de la tech, et notamment TSMC, Honhai et Largan, les trois principaux sous-traitants d'Apple.

### **GEL DU PRIX DE L'ELECTRICITE : l'industrie soulagée**

L'augmentation des prix de l'électricité, qui était programmée pour le 1<sup>er</sup> avril, n'aura pas lieu. En raison de l'épidémie de coronavirus et de la baisse du prix du pétrole, les autorités ont décidé de geler pour la quatrième fois consécutive les prix de l'électricité (à 2,6253 TWD/kWh soit environ 0,07 €/kWh). Les autorités prévoient pour 2020 une augmentation de la consommation électrique de 1.84%.

### **AIDE D'URGENCE POUR FAIRE FACE A LA CRISE DU CORONAVIRUS : Le Yuan Législatif (parlement taïwanais) a adopté une loi permettant d'allouer une aide 60 Md TWD (1,97 Md USD) aux secteurs d'activité affectés par la crise sanitaire et stimuler la consommation domestique**

Le ministère des Affaires économiques (MOEA) devrait affecter 20,49 Md TWD sous forme de subventions et prêts aux secteurs les plus touchés par l'épidémie. Le reste de l'enveloppe sera décliné comme suit : 16,96 Mds au ministère de la Santé, 16,77 Mds au ministère des Transports et des télécommunications, 3,56 Mds au ministère de l'Agriculture, 800 M au ministère de la Culture, 580 M au ministère de l'Éducation, 220 M à la Commission nationale des télécommunications, 200 M au Conseil des affaires aborigènes, 170 M au ministère de l'Intérieur, 150 M au Conseil des affaires Hakka, et 100 M au Conseil des affaires maritimes.

*Retour au sommaire ([ici](#))*

### Copyright

Tous droits de reproduction réservés,  
sauf autorisation expresse du S.E.R.  
(adresser les demandes à  
[pekin\[at\]dgtresor.gouv.fr](mailto:pekin[at]dgtresor.gouv.fr)).

### Clause de non-responsabilité

Le SER s'efforce de diffuser des  
informations exactes et à jour, et  
corrigea, dans la mesure du possible,  
les erreurs qui lui seront signalées.  
Toutefois, il ne peut en aucun cas être  
tenu responsable de l'utilisation et de  
l'interprétation de l'information  
contenue dans cette publication.



**Auteur :** S.E.R. de Pékin et Service  
Economique de Hong Kong

**Adresse :** N°60 Tianzelu, Liangmaqiao, 3e  
quartier diplomatique,

district Chaoyang, 100600 BEIJING – PRC,  
CP 100600

**Rédigé par :** Hannah Fatton, Florent  
Geelhand de Merxem, Furui Ren, Lianyi Xu  
Antoine Bernez, Pierre Martin, Antoine  
Moisson, Maxime Sabourin, Odile Huang

**Revu par :** Pierre Martin, François Lemal,  
Jean-Philippe Dufour, Valérie Liang-  
Champrenault, Orhan Chiali, Alain Berder

**Responsable de publication :** Jean-Marc  
Fenet